ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 128796

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le nouveau traitement de l'ulcère de l'estomac, dont 85 000 nouvelles personnes sont atteintes chaque année en France. Ce traitement, à base de bismuth, a reçu récemment une autorisation européenne de mise sur le marché, mais n'est pas encore disponible en France. Aussi, il lui demande de lui indiquer dans quel délai ce médicament sera-t-il disponible dans notre pays, et de quelle prise en charge par la sécurité sociale bénéficiera-t-il.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 128796
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1506
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)